

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31


Date d'impression : 29.11.2022

Révision: 29.11.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit :** EMFIFIX 30182A
- **Code du produit:** 30182A
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **1.2.1 Utilisations identifiées pertinentes**
- **Secteur d'utilisation**
 SU3 Utilisations industrielles : utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
 SU22 Utilisations professionnelles : domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
- **Catégorie du produit** PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité
- **Catégorie de processus** PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
- **Catégorie de rejet dans l'environnement**
 ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
- **Emploi de la substance / de la préparation :** Colle
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
 EMFI S.A.S.
 3 RUE ETTORE BUGATTI
 BP 40030
 67501 HAGUENAU CEDEX
 FRANCE
 Tél. : +33 (0)3 88 90 60 00
 Fax : +33 (0)3 88 73 48 38
 Mél. : emfi.sdsquestions@mmm.com
 Internet : <http://www.emfi.com>
- **Service chargé des renseignements :** laboratoire
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:** ORFILA : 01 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
 Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
 Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**

 GHS02 GHS07 GHS09
- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
 Hydrocarbures en C6, isoalcanes, <5% n-hexane

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.11.2022

Révision: 29.11.2022

Nom du produit : EMFIFIX 30182A

(suite de la page 1)

colophane

méthyléthylcétone

acétate d'éthyle

· Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les vapeurs.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501 Éliminer le récipient et son contenu conformément à la réglementation locale.

· Informations complémentaires : Réservé aux utilisateurs professionnels.
· 2.3 Autres dangers
· Résultats des évaluations PBT et vPvB
· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
· Description :

Colle à base de polychloroprène et de résines synthétiques en solution dans des solvants facilement inflammables.

· Composants contribuant aux dangers:

Numéro CE: 931-254-9 Reg.nr.: 01-2119484651-34	Hydrocarbures en C6, isoalcanes, <5% n-hexane ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	20-50%
CAS: 78-93-3 EINECS: 201-159-0 Reg.nr.: 01-2119457290-43	méthyléthylcétone ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	20-50%
CAS: 141-78-6 EINECS: 205-500-4 Reg.nr.: 01-2119475103-46	acétate d'éthyle ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	10-20%
CAS: 110-54-3 EINECS: 203-777-6 Reg.nr.: 01-2119480412-44	n-hexane ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Repr. 2, H361f; STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	<2%
CAS: 8050-09-7 EINECS: 232-475-7 Reg.nr.: 01-2119480418-32	colophane ⚠ Skin Sens. 1, H317	<2%
CAS: 1309-48-4 EINECS: 215-171-9	oxyde de magnésium substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	<1%

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.11.2022

Révision: 29.11.2022

Nom du produit : EMFIFIX 30182A

(suite de la page 2)

CAS: 1330-20-7 EINECS: 215-535-7 Reg.nr.: 01-2119488216-32	xylène, mélange d'isomères ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315	<0,5%
CAS: 1314-13-2 EINECS: 215-222-5 Reg.nr.: 01-2119463881-32	oxyde de zinc ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	<0,5%

· **Indications complémentaires :**

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· **4.1 Description des premiers secours**· **après inhalation :**

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· **après contact avec la peau :** Laver à l'eau et au savon.· **après contact avec les yeux :**

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **après ingestion :** Ne pas faire vomir ; demander d'urgence une assistance médicale.· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Migraine

Effets anesthésiques

Vertiges

Troubles gastro - intestinaux

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· **5.1 Moyens d'extinction**· **Moyens d'extinction:** CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :** Jet d'eau à grand débit.· **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Peut être dégagé en cas d'incendie :

Monoxyde de carbone (CO)

Gaz hydrochlorique (HCl)

· **5.3 Conseils aux pompiers**· **Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Veiller à une aération suffisante.

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

Tenir éloignées les sources d'incendie.

En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire.

· **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

· **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.11.2022

Révision: 29.11.2022

Nom du produit : EMFIFIX 30182A

(suite de la page 3)

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air)

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation ; ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Stockage :
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Stocker dans un endroit frais.

Prévoir la ventilation des emballages.

Indications concernant le stockage commun : Non nécessaire.
Autres indications sur les conditions de stockage :

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle
Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :
78-93-3 méthyléthylcétone

VLEP (France)	Valeur momentanée: 900 mg/m ³ , 300 ppm Valeur à long terme: 600 mg/m ³ , 200 ppm risque de pénétration percutanée
IOELV (Union Européenne)	Valeur momentanée: 900 mg/m ³ , 300 ppm Valeur à long terme: 600 mg/m ³ , 200 ppm

141-78-6 acétate d'éthyle

VLEP (France)	Valeur momentanée: 1468 mg/m ³ , 400 ppm Valeur à long terme: 734 mg/m ³ , 200 ppm
IOELV (Union Européenne)	Valeur momentanée: 1468 mg/m ³ , 400 ppm Valeur à long terme: 734 mg/m ³ , 200 ppm

110-54-3 n-hexane

VLEP (France)	Valeur à long terme: 72 mg/m ³ , 20 ppm R2
IOELV (Union Européenne)	Valeur à long terme: 72 mg/m ³ , 20 ppm

1309-48-4 oxyde de magnésium

VLEP (France)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³
---------------	---

1330-20-7 xylène, mélange d'isomères

VLEP (France)	Valeur momentanée: 442 mg/m ³ , 100 ppm Valeur à long terme: 221 mg/m ³ , 50 ppm risque de pénétration percutanée
---------------	---

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.11.2022

Révision: 29.11.2022

Nom du produit : EMFIFIX 30182A

(suite de la page 4)

IOELV (Union Européenne)	Valeur momentanée: 442 mg/m ³ , 100 ppm Valeur à long terme: 221 mg/m ³ , 50 ppm Peau
1314-13-2 oxyde de zinc	
VLEP (France)	Valeur à long terme: 5* 10** mg/m ³ *fumées **poussières

- **Indications complémentaires :**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **8.2 Contrôles de l'exposition**

- **Équipement de protection individuel :**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact prolongé et intensif avec la peau.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer.

- **Protection respiratoire :**

Protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

À titre provisoire:

Filtre AX

- **Protection des mains :**

Gants de qualité supérieure en PVA

Le choix de gants appropriés est non seulement dépendant du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité, et celle-ci diffère selon le fabricant. Puisque le produit représente une préparation contenant plusieurs substances, la résistance des gants ne peut pas être connue d'avance avec certitude et doit donc être vérifiée avant utilisation.

- **Protection des yeux :** Lunettes de protection hermétiques.

- **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- **Indications générales.**

- **Aspect:**

Forme : liquide

Couleur : brun-roux

Odeur : De type solvanté

- **Modification d'état**

Point de fusion : non déterminé

Point d'ébullition : 55 °C

Point d'éclair : -25 °C (ISO 1523)

Température d'auto-inflammation : > 200 °C

Température de décomposition : > 120 °C

Auto-inflammation : Le produit ne s'enflamme pas spontanément à température ambiante.

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

- **Limites d'explosion :**

inférieure : 1 Vol %

supérieure : 11,5 Vol %

Pression de vapeur à 20 °C: < 270 hPa

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.11.2022

Révision: 29.11.2022

Nom du produit : EMFIFIX 30182A

(suite de la page 5)

· Densité à 20 °C:	0,84
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	non ou peu miscible
· Viscosité : dynamique à 20 °C:	3 000 mPa.s
· Teneur en solvants : solvants organiques	77,5 ± 1 %
· Teneur en substances solides :	22,5 ± 1 %
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique / conditions à éviter :**
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Réactions aux agents d'oxydation puissants.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Aucun à notre connaissance à température ambiante.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

78-93-3 méthyléthylcétone

Oral	LD50	3.300 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	5.000 mg/kg (lapin)

141-78-6 acétate d'éthyle

Oral	LD50	4.935 mg/kg (rbt)
Inhalatoire	LC50/4 h	1.600 mg/l (rat)

- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :**
Des contacts prolongés ou répétés peuvent provoquer des dermatoses.
Provoque une irritation cutanée.
- **des yeux :**
Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Sensibilisation :**
Peut provoquer une allergie cutanée.
- **Pour des informations plus détaillées, consulter les fiches toxicologiques I.N.R.S. suivantes:**
14 (méthyléthylcétone)
113 (hexane)
18 (acétate d'éthyle)
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.11.2022

Révision: 29.11.2022

Nom du produit : EMFIFIX 30182A

(suite de la page 6)

- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Effets écotoxiques** :
- **Remarque** : Toxique chez les poissons.
- **Autres indications** : -
- **Autres indications écologiques** :
- **Indications générales** :
Catégorie de pollution des eaux: 2 (D) (Classification propre) : polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Le produit contient des substances dangereuses pour l'environnement.
Toxique pour les organismes aquatiques.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT**: Non applicable.
- **vPvB**: Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation** :
Évacuer vers un centre d'incinération agréé, selon la législation en vigueur.
Nota : contient du chlore (chimiquement lié).
- **Code déchet** : 08 04 09*
- **Emballages non nettoyés** :
- **Recommandation** : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU**
- **ADR, IMDG, IATA** UN1133
- **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**
- **ADR** 1133 ADHÉSIFS (pression de vapeur à 50 °C inférieure ou égale à 110 kPa), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
- **IMDG** ADHESIVES, MARINE POLLUTANT
- **IATA** ADHESIVES

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.11.2022

Révision: 29.11.2022

Nom du produit : EMFIFIX 30182A

(suite de la page 7)

· **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

· **ADR, IMDG**



· **Classe** 3 Liquides inflammables.
 · **Étiquette** 3

· **IATA**



· **Class** 3 Liquides inflammables.
 · **Label** 3

· **14.4 Groupe d'emballage**

· **ADR, IMDG, IATA** II

· **14.5 Dangers pour l'environnement:**

Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : Hydrocarbures en C6, isoalcanes, <5% n-hexane

· **Polluant marin :**

Signe conventionnel (poisson et arbre)

· **Marquage spécial (ADR):**

Signe conventionnel (poisson et arbre)

· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Liquides inflammables.

· **Indice Kemler :**

33

· **No EMS :**

F-E, S-D

· **Stowage Category**

B

· **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable.

· **Indications complémentaires de transport :**

· **ADR**

· **Quantités limitées (LQ)**

5L

· **Quantités exceptées (EQ)**

Code: E2

Quantité maximale nette par emballage intérieur:

30 ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur:

500 ml

· **Catégorie de transport**

2

· **Code de restriction en tunnels**

D/E

· **Limited quantities (LQ)**

5L

· **Excepted quantities (EQ)**

Code: E2

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml

Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml

· **Remarques :**

Groupe d'emballage III si la capacité du récipient est inférieure ou égale à 30 litres

· **Remarques :**

Groupe d'emballage III si la capacité du récipient est inférieure ou égale à 30 litres.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.11.2022

Révision: 29.11.2022

Nom du produit : EMFIFIX 30182A

(suite de la page 8)

- | | |
|------------------------------|--|
| · "Règlement type" de l'ONU: | UN 1133 ADHÉSIFS (PRESSION DE VAPEUR À 50 °C INFÉRIEURE OU ÉGALE À 110 KPA), 3, II, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT |
|------------------------------|--|

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- **Catégorie SEVESO**
E2 Danger pour l'environnement aquatique
P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 200 t**
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t**
- **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3
- **Prescriptions nationales :**
- **Règlement en cas d'incident :**
- **Consulter le(s) tableau(x) des maladies professionnelles suivant(s):**
84 (affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel)
59 (intoxications professionnelles par l'hexane)
- **Décret français n° 2011-321 : classe A+**

· **Règlement sur les biocides (UE/2012/528)**

Aucun des composants n'est compris.

- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Cette fiche est notamment conforme aux règlements (CE) 1907/2006, 1272/2008 et à leurs amendements ; elle est rédigée selon l'annexe II du règlement (UE) 830/2015.

- **Phrases importantes**
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312 Nocif par contact cutané.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361f Susceptible de nuire à la fertilité.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Service établissant la fiche technique :** Laboratoire
- **Contact :** cf. § 1
- **Révision :**
Un astérisque en marge d'un paragraphe signifie que celui-ci a été modifié par rapport à la version précédente.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.11.2022

Révision: 29.11.2022

Nom du produit : EMFIFIX 30182A

(suite de la page 9)

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

FR

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.11.2022

Révision: 29.11.2022

Nom du produit : EMFIFIX 30182A

(suite de la page 10)

Annexe: Scénario d'exposition 1

- **Désignation** Hydrocarbures non aromatiques en C6 et C7
- **Désignation brève du scénario d'exposition**
- **Secteur d'utilisation**
 - SU3 Utilisations industrielles : utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
 - SU22 Utilisations professionnelles : domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
 - SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs
- **Catégorie du produit**
 - PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité
 - PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants
- **Conditions d'utilisation** Conformément aux instructions d'utilisation.
- **Durée et fréquence**
 - SU3 et SU22 / PC1 (adhésifs, produits d'étanchéité) :
Jusqu'à 8 heure(s)/jour
 - SU21, PC1 (adhésifs, produits d'étanchéité) :
jusqu'à 1 fois par jour, 365 jours par an
 - Jusqu'à 1 heure(s) / jour
 - SU21 / PC9a (solvants, diluants) :
Jusqu'à 1 fois par jour, 3 jour(s) par an
 - Jusqu'à 2 heure(s) / jour
- **Paramètres physiques** Principalement hydrophobe
- **Etat physique** liquide
- **Autres conditions d'utilisation**
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement**
 - Facteur de dilution dans l'eau douce : 10
 - Facteur de dilution dans l'eau de mer : 100
 - Observer la section 6 de la fiche de données de sécurité (mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle).
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition des travailleurs**
 - Prendre des mesures de précaution contre les charges électrostatiques.
 - Conserver à l'écart des sources d'ignition - Ne pas fumer.
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur**
 - SU3 et SU22 / PC1 (adhésifs, produits d'étanchéité) :
Comprend des concentrations jusqu'à 100 %
 - SU21, PC1 (adhésifs, produits d'étanchéité) :
Comprend des concentrations jusqu'à 30 %
 - Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 75 g
 - Comprend une zone de contact cutané (mains) jusqu'à 35,73 cm²
 - Comprend l'application dans un espace de 20 m³
 - Mettre en place un bon niveau de ventilation générale. (au moins 0,6 renouvellements d'air par heure)
 - SU21 / PC9a (solvants, diluants) :
Comprend des concentrations jusqu'à 50 %
 - Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 491 g
 - Comprend une zone de contact cutané jusqu'à 857,5 cm²
 - Comprend l'application dans un espace de 20 m³
 - Mettre en place un bon niveau de ventilation générale. (au moins 0,6 renouvellements d'air par heure)
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit**
 - Température d'application : température ambiante
- **Mesures de gestion des risques**
- **Protection du travailleur**
 - Éviter le contact direct du produit avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau.
 - Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer.

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.11.2022

Révision: 29.11.2022

Nom du produit : EMFIFIX 30182A

(suite de la page 11)

- **Mesures de protection organisationnelles**

Garantir une bonne ventilation. Cela peut être obtenu en utilisant un dispositif d'aspiration local ou un système d'aspiration général. Si cela ne suffit pas à maintenir la concentration de vapeur de solvant, sur l'emplacement de travail, en dessous des valeurs limites, un appareil de protection respiratoire adéquat doit alors être utilisé.

- **Mesures personnelles de protection**

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Porter des gants (homologués EN 374) ; si la contamination des mains est vraisemblable, rincer immédiatement toute contamination cutanée.

- **Mesures pour la protection du consommateur**

Assurer un marquage suffisant.

Gants de protection.

Lunettes de protection hermétiques.

Conserver sous clé et hors de portée des enfants.

- **Mesures de protection de l'environnement**

- **Eau**

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

SU3 :

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.

Traitement des eaux usées sur site (avant leur rejet dans l'eau), pour atteindre le niveau exigé de nettoyage : 96 %

- **Sol** Empêcher la pénétration dans le sol.

- **Remarques**

En cas de dispersion accidentelle du produit: se référer à la section 6 de la fiche de données de sécurité.

- **Mesures pour l'élimination** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

- **Procédés d'élimination** Les restes du produit sont incinérés comme déchets spéciaux.

- **Guide pour l'utilisateur en aval**

Pour l'évaluation des risques, les outils conseillés par l'ECHA peuvent être utilisés.

FR

(suite page 13)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.11.2022

Révision: 29.11.2022

Nom du produit : EMFIFIX 30182A

(suite de la page 12)

Annexe: Scénario d'exposition 2

· **Désignation brève du scénario d'exposition**

Usage industriel pour mousse rigide, revêtements, adhésifs et produits d'étanchéité

Utilisation professionnelle finale dans les mousses rigides, peintures, adhésifs, enduits et les autres composites

Utilisation finale du produit de consommation dans les mousses rigides, peintures et adhésifs

· **Secteur d'utilisation**

SU3 Utilisations industrielles : utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

SU22 Utilisations professionnelles : domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

· **Catégorie du produit**

PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité

PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants

· **Catégorie du procédé**

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

PROC5 Mélange dans des processus par lots

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main

· **Catégorie de rejet dans l'environnement**

ERC2 Formulation dans un mélange

ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article

ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)

ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)

ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)

ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)

· **Conditions d'utilisation** Conformément aux instructions d'utilisation.

· **Durée et fréquence**

SU21, PC1 (adhésifs, produits d'étanchéité) :

Colles pour loisirs PC1 :

Comprend des concentrations jusqu'à 30 %

365 jours/an

Jusqu'à 4 heure(s) / jour

Comprend une zone de contact cutané jusqu'à 35,73 cm²

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 9 g

Comprend l'application dans un espace de 20 m³

Colles pour bricolage PC1 :

Comprend des concentrations jusqu'à 30 %

Jusqu'à 6 h par jour, 1 jour(s) par an

Comprend une zone de contact cutané jusqu'à 110 cm²

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 6390 g

Comprend l'application dans un espace de 20 m³

Mettre en place un bon niveau de ventilation générale. (au moins 0,6 renouvellements d'air par heure)

(suite page 14)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.11.2022

Révision: 29.11.2022

Nom du produit : EMFIFIX 30182A

(suite de la page 13)

Produits d'étanchéité PC1 :

Comprend des concentrations jusqu'à 20 %

365 jours/an

Comprend une zone de contact cutané jusqu'à 35,73 cm²

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 75 g

Jusqu'à 1 heure(s)/jour

Comprend l'application dans un espace de 34 m³

Mettre en place un bon niveau de ventilation générale. (au moins 0,6 renouvellements d'air par heure)

SU21, PC9a (revêtements et peintures, solvants, diluants) :

Comprend des concentrations jusqu'à 50 %

3 jours/an

Jusqu'à 2 heure(s) / jour

Comprend une zone de contact cutané jusqu'à 857,5 cm²

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 491 g

Comprend l'application dans un espace de 20 m³

Mettre en place un bon niveau de ventilation générale. (au moins 0,6 renouvellements d'air par heure)

- **Paramètres physiques**
- **Etat physique** liquide
- **Concentration de la substance dans le mélange**

SU22 :

Teneur pondérale maximale (en cas d'utilisation comme agent de nettoyage PROC 10) : 25 %

Teneur pondérale maximale (en cas d'utilisation comme agent de nettoyage avec nettoyeur à basse pression PROC 10) : 5 %

Teneur pondérale maximale (en cas d'utilisation comme agent de nettoyage avec nettoyeur à haute pression PROC 11) : 1 %

- **Autres conditions d'utilisation**
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement**
Observer la section 6 de la fiche de données de sécurité (mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle).
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition des travailleurs**
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Prendre des mesures de précaution contre les charges électrostatiques.
Conserver à l'écart des sources d'ignition - Ne pas fumer.
Veiller à une ventilation suffisante, surtout dans les pièces fermées.
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur**
Conserver hors de portée des enfants.
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit**
Température d'application : température ambiante

- **Mesures de gestion des risques**
- **Protection du travailleur**
Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer.

SU3 :

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. Laver immédiatement les contaminations de la peau. Faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés. D'autres mesures de protection de la peau tels que des vêtements imperméables et un masque de protection lors des activités à haute propagation, menant vraisemblablement à la libération d'aérosols significatifs (par ex. pulvérisation) sont nécessaires.

Opérations de mélange (systèmes fermés) : assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Préparation du matériel pour application / opérations de mélange (systèmes ouverts) : assurer un niveau suffisant de ventilation contrôlée (de 10 à 15 changements d'air par heure).

Vaporisation (automatiquement/robotisé) : effectuer dans une cabine aérée avec écoulement d'air laminaire.

Vaporisation : assurer un niveau suffisant de ventilation contrôlée (de 10 à 15 changements d'air

(suite page 15)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.11.2022

Révision: 29.11.2022

Nom du produit : EMFIFIX 30182A

(suite de la page 14)

par heure). Porter une protection respiratoire (norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux).
Application au rouleau, par pulvérisation et par flux : assurer une ventilation supplémentaire aux points où se produisent des émissions.

Stockage avec des expositions occasionnelles et contrôlées : stocker la substance dans un système fermé.

SU22 :

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. Laver immédiatement les contaminations de la peau. Faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés. D'autres mesures de protection de la peau tels que des vêtements imperméables et un masque de protection lors des activités à haute propagation, menant vraisemblablement à la libération d'aérosols significatifs (par ex. pulvérisation) sont nécessaires.

Préparation du matériel pour application à l'intérieur : assurer un niveau suffisant de ventilation contrôlée (de 10 à 15 changements d'air par heure) ;

éviter les activités avec une exposition de plus de 1 heure.

Préparation du matériel pour application à l'extérieur : veiller à ce que l'exploitation a lieu en extérieur ; éviter les activités avec une exposition de plus de 1 heure.

Application au rouleau, par pulvérisation et par flux à l'intérieur : assurer un niveau suffisant de ventilation contrôlée (de 10 à 15 changements d'air par heure) ; porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

Application au rouleau, par pulvérisation et par flux à l'extérieur : veiller à ce que l'exploitation a lieu en extérieur ; porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

Vaporisation à l'intérieur : effectuer dans une cabine aérée avec écoulement d'air laminaire.

Vaporisation à l'extérieur : veiller à ce que l'exploitation a lieu en extérieur ; éviter les activités avec une exposition de plus de 4 heures ; porter une protection respiratoire couvrant tout le visage selon la norme EN136 avec type de filtre A ou mieux.

Nettoyage et maintenance de l'équipement : éteindre les systèmes avant ouverture et maintenance de l'équipement ; éviter les activités avec une exposition de plus de 4 heures.

Stockage avec des expositions occasionnelles et contrôlées : stocker la substance dans un système fermé ; assurer un niveau suffisant de ventilation contrôlée (de 10 à 15 changements d'air par heure).

· **Mesures techniques de protection**

Prévoir un équipement électrique antidéflagrant.

Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement

· **Mesures personnelles de protection**

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Lunettes de protection hermétiques.

Éviter tout contact avec les yeux.

· **Mesures pour la protection du consommateur**

Assurer un marquage suffisant.

Gants de protection.

Lunettes de protection hermétiques.

Conserver sous clé et hors de portée des enfants.

· **Mesures de protection de l'environnement**

Éviter le rejet dans l'environnement. Se procurer des instructions spécifiques / consulter la fiche de données de sécurité.

· **Eau** Ne pas laisser pénétrer dans les eaux souterraines, les plans d'eau et les égouts.

· **Sol** Empêcher la pénétration dans le sol.

· **Remarques**

En cas de dispersion accidentelle du produit: se référer à la section 6 de la fiche de données de sécurité.

· **Mesures pour l'élimination** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· **Procédés d'élimination** Les restes du produit sont incinérés comme déchets spéciaux.

FR

(suite page 16)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.11.2022

Révision: 29.11.2022

Nom du produit : EMFIFIX 30182A

(suite de la page 15)

Annexe: Scénario d'exposition 3

· **Désignation brève du scénario d'exposition**

Usage industriel pour mousse rigide, revêtements, adhésifs et produits d'étanchéité

Utilisation professionnelle finale dans les mousses rigides, peintures, adhésifs, enduits et les autres composites

Utilisation finale du produit de consommation dans les mousses rigides, peintures et adhésifs

· **Secteur d'utilisation**

SU3 Utilisations industrielles : utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

SU22 Utilisations professionnelles : domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

· **Catégorie du produit**

PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité

PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants

· **Catégorie du procédé PROC4** *Production chimique où il y a possibilité d'exposition*

· **Catégorie de rejet dans l'environnement**

ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article

· **Conditions d'utilisation** *Conformément aux instructions d'utilisation.*

· **Durée et fréquence**

SU3 / PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b / ERC4 :

Jusqu'à 1-4 heure(s)/jour

> 4 jours /semaine

< 240 jours/an

SU22 / PROC8a, PROC8b, PROC10, PROC11, PROC19 :

Jusqu'à 1 heure(s) / jour

> 4 jour(s) / semaine, < 300 jour(s) / an

Comprend une zone de contact cutané (mains et avant-bras) jusqu'à 1 500 cm²

SU3 / PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b / ERC4 :

Comprend une zone de contact cutané (mains) jusqu'à 960 cm²

· **Paramètres physiques**

· **Etat physique** *liquide*

· **Concentration de la substance dans le mélange**

SU21 / PC9a / ERC8a :

Teneur pondérale maximale (dans les mélanges liquides) : 25 %

· **Autres conditions d'utilisation**

· **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement**

Observer la section 6 de la fiche de données de sécurité (mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle).

· **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition des travailleurs**

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Prendre des mesures de précaution contre les charges électrostatiques.

Conservé à l'écart des sources d'ignition - Ne pas fumer.

Veiller à une ventilation suffisante, surtout dans les pièces fermées.

Eviter le contact avec les yeux.

· **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur**

SU21, PC9a, ERC8a :

Conservé hors de portée des enfants.

Application par pulvérisation: temps d'utilisation maximum : 15 min (maximum 0,5 g/s)

Application au pinceau ou au rouleau de mélanges riches en solvant : maximum 300 g

Applications autres que par pulvérisation : 132 min par opération

Fréquence d'utilisation : maximum 5 fois par an

Taux de renouvellement de l'air dans les pièces :

en cas d'application au pinceau ou au rouleau : 0,6

en cas d'application par pulvérisation : 1,5

Volume minimum de la pièce (en cas d'application intérieure) : 20 m³

· **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit**

Température d'application : température ambiante

(suite page 17)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.11.2022

Révision: 29.11.2022

Nom du produit : EMFIFIX 30182A

(suite de la page 16)

- **Mesures de gestion des risques**

- **Protection du travailleur**

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer.

- **Mesures de protection organisationnelles**

Garantir une bonne ventilation. Cela peut être obtenu en utilisant un dispositif d'aspiration local ou un système d'aspiration général. Si cela ne suffit pas à maintenir la concentration de vapeur de solvant, sur l'emplacement de travail, en dessous des valeurs limites, un appareil de protection respiratoire adéquat doit alors être utilisé.

Mode d'application par pulvérisation

SU3 / PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b / ERC4 :

Ventilation locale par aspiration en cas d'utilisation intérieure : efficacité > 95 %

Ne pas travailler plus de 1 heure(s) sans protection respiratoire

Mode d'application autre que par pulvérisation

SU3 / PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b / ERC4 :

Ventilation locale par aspiration en cas d'utilisation intérieure : efficacité > 95 %

Assurer un niveau suffisant de ventilation contrôlée (de 5 à 15 changements d'air par heure).

Assurer une ventilation supplémentaire aux points où se produisent des émissions.

Ne pas dépasser les heures de travail normales par travailleur.

S'assurer que les activités ne sont effectuées que par des spécialistes ou un personnel autorisé.

- **Mesures techniques de protection**

Prévoir un équipement électrique antidéflagrant.

Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement

- **Mesures personnelles de protection**

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Lunettes de protection hermétiques.

Éviter tout contact avec les yeux.

Vêtements de travail protecteurs.

- **Mesures pour la protection du consommateur**

Assurer un marquage suffisant.

Gants de protection.

Lunettes de protection hermétiques.

Conserver sous clé et hors de portée des enfants.

- **Mesures de protection de l'environnement**

Mode d'application par pulvérisation

SU3 / PROC5, PROC8a, PROC7, PROC8b / ERC4 (estimation selon l'Ecetoc TRA, version 2) :

Nombre de rejets par année : jusqu'à 300 j/an

Quantité utilisée : 333 kg/j maximum

Mode d'application autre que par pulvérisation

SU3 / PROC5, PROC8a, PROC8b / ERC4 (estimation selon l'Ecetoc TRA, version 2) :

Nombre de rejets par année : jusqu'à 300 j/an

Quantité utilisée : 1800 kg/j maximum

SU21, PC9a, ERC8a (estimation selon l'Ecetoc TRA, version 2 pour ECR8a) :

Nombre de rejets par année : jusqu'à 365 j/an

Quantité utilisée : 0,3 kg/j maximum

- **Air**

Mode d'application par pulvérisation

SU3 / PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b / ERC4 (estimation selon l'Ecetoc TRA, version 2) :

Rejet dans l'air : 60 kg/j maximum

Mode d'application autre que par pulvérisation

SU3 / PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC10, PROC13 / ERC4 (estimation selon l'Ecetoc TRA, version 2) :

Rejet dans l'air : 165 kg/j maximum

SU21, PC9a, ERC8a (estimation selon l'Ecetoc TRA, version 2) :

Rejet dans l'air : 0,27 kg/j maximum

- **Eau**

SU3 :

(suite page 18)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.11.2022

Révision: 29.11.2022

Nom du produit : EMFIFIX 30182A

(suite de la page 17)

Capacité de la station d'épuration municipale : > 2,000 m³/jour

Efficacité de biodégradation : > 90 %

SU21 :

Capacité de la station d'épuration municipale : > 2 000 m³/jour

Efficacité de biodégradation : > 70 %

Mode d'application par pulvérisation

SU3 / PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b / ERC4 (estimation selon l'Ecetoc TRA, version 2) :

Rejet dans les égouts : 6,7 kg/j maximum

Mode d'application autre que par pulvérisation

SU3 / PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC10, PROC13 / ERC4 (estimation selon l'Ecetoc TRA, version 2) :

Rejet dans les égouts : 36,7 kg/j maximum

SU21, PC9a, ERC8a (estimation selon l'Ecetoc TRA, version 2) :

Rejet dans les égouts : 0,27 kg/j maximum

Ne pas laisser pénétrer dans les eaux souterraines, les plans d'eau et les égouts.

· Sol

Mode d'application par pulvérisation

SU3 / PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b / ERC4 (estimation selon l'Ecetoc TRA, version 2) :

Rejet maximum dans le sol : 0,3 kg/j

Mode d'application autre que par pulvérisation

SU3 / PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC10, PROC13 / ERC4 (estimation selon l'Ecetoc TRA, version 2) :

Rejet maximum dans le sol : 1,8 kg/j

SU21, PC9a, ERC8a :

Rejet maximum dans le sol : 0 kg/j

Empêcher la pénétration dans le sol.

· Mesures pour l'élimination

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

S'assurer que les déchets sont collectés et contenus.

· Procédés d'élimination

Les restes du produit sont incinérés comme déchets spéciaux.

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Estimation de l'exposition

· Environnement

Application par pulvérisation

SU3 / PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b / ERC4 :

Plus haute exposition de l'environnement attendue :

En station d'épuration : 0,393 mg/l

Dans l'eau douce : 0,042 mg/l

Dans les sédiments d'eau douce : 0,056 mg/kg

Dans le sol : 0,010 mg/kg

Dans l'eau marine : 0,004 mg/l

Dans les sédiments marins : 0,005 mg/kg

Absorption quotidienne totale par l'environnement : 0,0015 mg/kg poids sec/j

Taux de caractérisation du risque :

En station d'épuration : < 0,001

Dans l'eau douce : 0,162

Dans les sédiments d'eau douce : 0,200

Dans le sol : 0,033

Dans l'eau marine : 0,162

Dans les sédiments marins : 0,019

Absorption quotidienne totale par l'environnement : < 0,001

Exposition cutanée estimée : 0,034

Exposition inhalatoire estimée : 0,075

Exposition combinée estimée : 0,159

Mode d'application autre que par pulvérisation

SU3 / PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC10, PROC13 / ERC4 (estimation selon l'Ecetoc TRA, version 2) :

Plus haute exposition de l'environnement attendue :

En station d'épuration : 1,426 mg/l

(suite page 19)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.11.2022

Révision: 29.11.2022

Nom du produit : EMFIFIX 30182A

(suite de la page 18)

Dans l'eau douce : 0,145 mg/l
Dans les sédiments d'eau douce : 0,193 mg/kg
Dans le sol : 0,056 mg/kg
Dans l'eau marine : 0,014 mg/l
Dans les sédiments marins : 0,019 mg/kg
Absorption quotidienne totale par l'environnement : 0,006 mg/kg poids sec/j
Taux de caractérisation du risque :
En station d'épuration : 0,002
Dans l'eau douce : 0,559
Dans les sédiments d'eau douce : 0,690
Dans le sol : 0,181
Dans l'eau marine : 0,559
Dans les sédiments marins : 0,069
Absorption quotidienne totale par l'environnement : 0,004
Exposition cutanée estimée : 0,022
Exposition inhalatoire estimée : 0,075
Exposition combinée estimée : 0,146
SU21, PC9a, ERC8a :
Plus haute exposition de l'environnement attendue :
En station d'épuration : 0,0161 mg/l
Dans l'eau douce : 0,004 mg/l
Dans les sédiments d'eau douce : 0,0059 mg/kg
Dans le sol : 0,0001 mg/kg
Dans l'eau marine : 0,0004 mg/l
Dans les sédiments marins : 0,0005 mg/kg
Absorption quotidienne totale par l'environnement : 0,0001 mg/kg poids sec/j
Taux de caractérisation du risque :
En station d'épuration : < 0,001
Dans l'eau douce : 0,017
Dans les sédiments d'eau douce : 0,021
Dans le sol : < 0,001
Dans l'eau marine : 0,017
Dans les sédiments marins : 0,002
Absorption quotidienne totale par l'environnement : < 0,001
Concentration inhalatoire moyenne par opération : 0,97
Dose inhalatoire interne aiguë : 0,33
SU22 / PROC1, PROC2, PROC8a, PROC8b, PROC10, PROC11, PROC13, PROC19 / ERC8a, ERC8d:
Plus haute exposition de l'environnement attendue :
En station d'épuration : 1,369 mg/l
Dans l'eau douce : 0,139 mg/l
Dans les sédiments d'eau douce : 0,186 mg/kg
Dans le sol : 0,0002 mg/kg
Dans l'eau marine : 0,014 mg/l
Dans les sédiments marins : 0,018 mg/kg
Absorption quotidienne totale par l'environnement : 0,003 mg/kg poids sec/j
Taux de caractérisation du risque :
En station d'épuration : 0,002
Dans l'eau douce : 0,537
Dans les sédiments d'eau douce : 0,663
Dans le sol : < 0,001
Dans l'eau marine : 0,537
Dans les sédiments marins : 0,066
Absorption quotidienne totale par l'environnement : < 0,001
Exposition cutanée estimée : 0,45
Exposition inhalatoire estimée : 0,30
Exposition combinée estimée : 0,95
 · **Consommateur** N'est pas pertinente pour ce scénario d'exposition.
 · **Guide pour l'utilisateur en aval**
 Pour l'évaluation des risques, les outils conseillés par l'ECHA peuvent être utilisés.